**MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**ET DES RESSOURCES FORESTIERES Travail – Liberté – Patrie**

**------------------------------**  ----------------

**SECRETARIAT GENERAL**

----------------

**DIRECTION DE L’ENVIRONNEMENT**

------------------

Division Lutte contre les Changements Climatiques

------------------

**Projet « Soutien à la Transition vers la Mobilité Electrique au Togo »**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet** | **Projet « Soutien à la transition vers la mobilité électrique au Togo » (GEF ID 10272)** |
| **Partenaire financier** | Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) |
| **Agence d’exécution** | Programme des Nations-Unies pour l’Environnement (PNUE) |
| **Montant du Projet** | * Ressources du FEM : 461 850 USD * Co-financement : 1 220 000 USD répartis comme suit : * MERF : 140,000 * Ministère des Mines et de l’énergie : 600 000 * Ministère des transports : 400 000 * PNUE : 80 000 |
| **Durée** | 48 mois |
| **Date de mise en vigueur du projet** | 01 décembre 2021 |
| **Date de clôture** | 30 novembre 2025 |

1. Contexte du projet

Dans le but de respecter les engagements internationaux en matière de climat, y compris l’Accord de Paris sur le climat, une transition mondiale vers une mobilité à émissions faibles ou nulles s’avère essentielle. Le secteur des transports est actuellement responsable d’environ un quart des émissions de dioxyde de carbone liées à l’énergie, qui devraient atteindre un tiers d’ici 2050. En outre, le secteur des transports est l’un des principaux facteurs de la pollution climatique de courte durée, en particulier du carbone noir.

Le parc mondial de véhicules devrait doubler d’ici 2050, et presque toute cette croissance aura lieu dans les pays à revenu faible et intermédiaire. D’ici 2050, deux voitures sur trois seront trouvées dans les pays en développement. Cela signifie que la réalisation des objectifs climatiques mondiaux nécessitera une transition vers une mobilité zéro émission dans tous les pays, y compris les pays à revenu faible et intermédiaire.

Au Togo, le secteur des transports représente plus de 40 % des émissions liées à la consommation d’énergie et est, outre l’exploitation minière, la plus grande source d’émissions de CO2. Entre 2005 et 2017, les émissions de CO2 provenant de la combustion de carburant ont plus que doublé. Le parc de véhicules a presque triplé sur la même période, la majeure partie de la croissance provenant des 2 roues.

Alors qu’il y avait environ 40 000 motos au Togo en 2000, ce nombre a quintuplé pour atteindre environ 210 000 motos en 2017, la plupart de ces motos étant utilisées comme taxis. Ces motos sont très bon marché et des modèles de base importés de Chine ou d’Inde, avec seulement quelques-uns venant du Japon. Leur technologie est simple, basée sur des moteurs à carburateur et sans contrôle des émissions. Ils sont donc très polluants et contribuent à la détérioration de la qualité de l’air dans les zones urbaines du Togo. Le parc de voitures particulières a également presque doublé au cours des 17 années observées. La forte croissance du parc de motos et de voitures particulières reflète également le manque d’alternatives de transport public pour satisfaire la demande de voyages.

C'est dans la recherche des alternatives que le Togo a sollicité et obtenu l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour la mise en œuvre de cette phase pilote du projet de soutien à la transition vers la mobilité électrique au Togo.

1. Objectifs du projet
   1. **Objectif général**

L’objectif global est d’atténuer les émissions de GES en accélérant l’introduction de la mobilité électrique au Togo grâce à l’élaboration d’un cadre politique, au renforcement des capacités et à la démonstration des motos électriques pour se préparer à la mise à l’échelle et à la réplication.

* 1. **Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques poursuivis sont :

* élaborer et adopter une stratégie pour la promotion de la mobilité électrique à faible émission de carbone en établissant un cadre institutionnel coordonné ;
* fournir par des démonstrations, des preuves de durabilité technique, financière et environnementale au gouvernement et aux entreprises de transport pour une expansion de la mobilité électrique à faible émission de carbone ;
* éliminer les obstacles existants en élaborant des réformes réglementaires et des mécanismes financiers pour l’adoption de l’électromobilité dans le pays ;
* assurer la durabilité à long terme de la mobilité électrique à faible émission de carbone par les institutions gouvernementales.

1. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

* le gouvernement adopte une stratégie pour la promotion de la mobilité électrique à faible émission de carbone en établissant un cadre institutionnel coordonné ;
* les démonstrations fournissent des preuves de durabilité technique, financière et environnementale au gouvernement et aux entreprises de transport pour planifier l’expansion de la mobilité électrique à faible émission de carbone ;
* le gouvernement crée les conditions pour éliminer les obstacles existants en élaborant des réformes réglementaires et des mécanismes financiers pour l’adoption de l’électromobilité dans le pays ;
* la durabilité à long terme de la mobilité électrique à faible émission de carbone est assurée par les institutions gouvernementales.

1. Composantes du projet

Le projet comporte 4 composantes que sont :

* Composante 1. Institutionnalisation de la mobilité électrique bas carbone ;
* Composante 2. Suppression des barrières à court terme grâce à la démonstration de taxis électriques à faible émission de carbone et au développement de la recharge ;
* Composante 3. Préparation à la mise à l’échelle et à la réplication de la mobilité électrique à faible émission de carbone ;
* Composante 4. Durabilité environnementale à long terme de la mobilité électrique à faible émission de carbone.

1. Coût du projet

Le coût total de financement dudit projet est de **neuf cent vingt-cinq millions dix-sept mille cinq cents (925 017 500) francs CFA** soit **un million six cent quatre-vingt-un mille huit cent cinquante (1 681 850) dollars US.**

Ce financement est décomposé comme suit :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Co-financement national | FEM | PNUE | Total |
| FCFA | 627 000 000 | 254 017 500 | 44 000 000 | **925 017 500** |
| Dollar (USD) | 1 140 000 | 461 850 | 80 000 | **1 681 850** |

1. Etat de mise en œuvre du projet

Les activités réalisées à ce jour sont :

* Lancement du projet en septembre 2023 et première réunion du comité de pilotage ;
* Recrutement du Conseiller Technique Principal (Coordonnateur) ;
* Recrutement de l’Expert International en Règlementations, Mécanismes Financiers et Stratégie de mobilité électrique dans le secteur des transports au Togo ;
* Lancement du recrutement de 2 consultants internationaux, d’un consultant national et d’une structure de collecte de données ;
* 2ème réunion du comité de pilotage en 2023 ;
* Concertation des acteurs dans le cadre de l’élaboration de la stratégie de mobilité électrique sensible au genre.

À ce jour, le taux d’exécution financière est de 21% et le taux d’exécution physique cumulé des activités est de 25% pour le compte de la première année.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **BAILLEURS** | **DOTATION INITIALE 2023** | **MONTANT ENGAGE AU 10 juin 2023** | **TAUX D'EXECUTION AU 10 juin 2023** | **JUSTIFICATIONS DU NIVEAU D'EXECUTION** |
| FEM/PNUE | 80 000 | 90 850 | 12,6% | Le consultant international pour la stratégie, les politiques et fiscalités a été recruté et a entamé l’élaboration de la stratégie ; les autres experts sont en cours de recrutements ; les concertations des acteurs ont été réalisées |